



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NOUVELLE-CALEDONIE

Établissement : Université de la Nouvelle-Calédonie

Demande n° S3LI120001038

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie-Gestion

Présentation de la mention

La licence d'Economie-Gestion de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est une licence générale qui prend en compte les spécificités locales. Il s'agit du renouvellement de cette licence, avec la mise en place de deux parcours en première année (L1) : un « parcours de référence » et un « parcours progressif ». Le « parcours de référence » est un parcours classique constitué des enseignements traditionnels d'introduction et de méthodologie de l'économie et de la gestion. Dans le parcours « progressif » sont conservés les cours « fondamentaux », mais les cours d'ouverture sont remplacés par des enseignements de méthodologie du travail universitaire. Il s'adresse en premier lieu aux étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique. A l'issue de chaque semestre, il est possible pour les étudiants de changer de parcours. De même, des passerelles importantes existent avec la licence Droit-Gestion.

En deuxième année, des enseignements sont proposés aux étudiants désirant poursuivre en licence professionnelle.

La L3 est conçue pour permettre les poursuites d'études en master d'Economie et de Gestion. En outre, les débouchés de la licence d'Economie-Gestion sont nombreux et variés, dans les métiers de l'analyse financière, de la banque, de la comptabilité, etc., et plus généralement dans le domaine des études économiques ou du traitement des données.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	280
Nombre d'inscrits en L2	85
Nombre d'inscrits en L3	60
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 %
% d'abandon en L1	56,53 %
% de réussite en 3 ans	47,5 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

Les responsables de la licence d'Economie-Gestion de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ont cherché à remonter les taux de réussite en L1 extrêmement faibles (moins de 10 %). Comme de très nombreux étudiants inscrits dans cette licence ont un baccalauréat professionnel ou technologique, un parcours progressif a été construit en parallèle au parcours de référence. La difficulté dans cette situation est de trouver l'équilibre entre l'accueil d'étudiants qui n'ont pas été formés pour le travail universitaire et celui d'étudiants possédant un bon niveau à la sortie du lycée. Cet équilibre a, semble-t-il, été trouvé sur le papier, mais il est difficile de prévoir quelle sera la réalité. En effet, même si les passerelles existent entre les deux parcours, ou entre cette licence et la licence Droit-Gestion, il n'est pas évident qu'un étudiant ayant suivi le parcours progressif puisse réussir en L2 et L3. Tel est l'enjeu de cette modification et de sa prise en compte dans le projet pédagogique.

Ce dernier est cohérent et repose sur une maquette d'enseignements bien construite : cours fondamentaux d'économie dans les deux parcours, et les matières d'ouverture ou d'approfondissement dans le parcours de référence sont remplacés par des travaux pratiques (TP) de méthodologie du travail universitaire et de remise à niveau (prise de notes, développement de la personne...). Les cours de communication écrite et orale ne sont néanmoins pas absents du parcours de référence. Les enseignements en langue (anglais et chinois) et en informatique sont progressifs et variés.

L'aide à la réussite est donc importante dans ce projet. Elle se décline sous les formes suivantes : orientation active, année préparatoire à la L1, cours de remise à niveau et de révisions, tutorats proposés, passerelles possibles avec la licence Droit-Gestion et avec la licence Droit, réorientations, et TP de projet professionnel.

Il existe également des unités d'enseignement destinées aux étudiants désirant poursuivre en licence professionnelle ou désirant passer les concours de l'enseignement. De même, la mobilité internationale est valorisée. Enfin, l'insertion professionnelle ou la poursuite des études sont favorisées par la réalisation obligatoire d'un stage de huit semaines.

Enfin, l'équipe pédagogique montre une bonne connaissance des caractéristiques et des besoins des étudiants. Elle semble néanmoins resserée autour de sept économistes et gestionnaires, ce qui peut expliquer l'absence d'informations sur l'existence d'un conseil de perfectionnement ou sur les impacts des évaluations des étudiants.

- Points forts :

- Une bonne adaptation des maquettes d'enseignements aux besoins et aux caractéristiques des étudiants et des spécificités locales.
- L'existence des parcours « de référence » et « progressif » en L1 et en L2.
- Le respect du niveau d'exigence avec le maintien des cours fondamentaux d'analyse économique.
- Des enseignements de langues et d'informatique de qualité.
- La mobilité internationale.

- Points faibles :

- Les intitulés des cours fondamentaux d'analyse économique restent très généraux et peu explicites (« microéconomie », « macroéconomie »...), ce qui peut avoir l'inconvénient de signifier une faible spécialisation ou un faible approfondissement de la matière. Ce n'est pourtant sans doute pas le cas puisqu'il y a des cours de micro et de macroéconomie du semestre 1 au semestre 5 inclus (dans le parcours de référence).
- Même si les parcours progressifs en L1 et en L2 ont l'avantage de lutter contre le décrochage des étudiants, il n'est pas certain que les étudiants les ayant suivis aient la capacité de réussir en L3 ou de poursuivre leurs études en master d'économie.
- Trop peu d'enseignants-chercheurs en économie-gestion en poste (7 contre 9 juristes associés à cette licence). Il en découle une absence de conseil de perfectionnement.
- Une absence de maîtrise de l'autoévaluation.
- La présence d'intervenants extérieurs non mentionnée dans le dossier.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de préciser les intitulés des cours fondamentaux de microéconomie et de macroéconomie dans la maquette des enseignements, de manière à signaler aux étudiants, aux employeurs ou aux responsables des masters d'économie et de gestion un enseignement très certainement de niveau élevé et de bonne qualité dans le parcours de référence.

Il conviendrait aussi de s'assurer de la réelle progressivité du parcours « progressif » pour que tous les étudiants, quel que soit leur parcours initial, puissent suivre la troisième année (et les années suivantes) avec sensiblement les mêmes chances de réussite.

De manière à consolider l'équilibre entre l'amélioration souhaitable des taux de réussite et le maintien d'un niveau d'exigence et de qualité, il conviendrait également de mieux structurer l'équipe pédagogique et de mieux préciser les responsabilités de chacun. L'équipe semble pourtant active, mais le recrutement d'un ou plusieurs professeurs ou maîtres de conférences supplémentaires en économie et en gestion paraît nécessaire.

Le domaine Droit, économie, gestion de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est composé de trois licences : une licence en Droit, une licence en Economie-Gestion et une nouvelle licence de Droit-Gestion. A cette composition s'ajoutent les deux parcours « de référence » et « progressif » en L1 et L2 de la licence Droit et de la licence Economie-Gestion. Il conviendrait de rendre plus lisible cette architecture. En effet, le seul argument invoqué pour la justifier est la lutte contre le taux d'échec en L1, en particulier pour les titulaires de baccalauréat professionnel ou technologique. Cet objectif est évidemment important, mais une organisation plus claire permettrait sans doute d'y répondre aussi bien.

L'argument de la lisibilité n'est cependant pas le seul : la création d'une licence de Droit-Gestion qui peut, par certains côtés, s'apparenter à une licence classique d'Administration économique et sociale (AES) sans mathématiques et sans statistiques, peut laisser penser que le niveau d'exigence est plus faible et que les contenus pédagogiques sont allégés. En effet, la licence Droit-Gestion est composée d'enseignements mutualisés avec des enseignements de la licence de Droit d'une part, et des enseignements de la licence d'Economie-Gestion d'autre part, et elle ne s'adresse pas aux mêmes étudiants. Elle pourrait être considérée comme une licence professionnelle en trois ans.

Pour éviter ce type d'écueil, il serait envisageable de créer un parcours Droit-Gestion au sein de la licence de Droit plutôt que de créer une nouvelle mention. Ce parcours Droit-Gestion (ou Droit et management) a davantage sa place dans la licence de Droit que dans la licence d'Economie-Gestion. En effet, ce parcours s'adresse principalement à des étudiants qui n'apprécient pas particulièrement les mathématiques et les statistiques. Un parcours Sciences juridiques et de gestion au sein de la licence en Droit n'empêcherait pas les mutualisations (marginales) de cours avec la licence d'Economie-Gestion, et permettrait un rapprochement plus net et plus lisible en termes de débouchés entre droit et management. Se poserait alors le problème de l'insuffisance de matières d'ouverture, comme l'économie ou les statistiques et l'analyse de données dans une formation de management.

Cette recommandation concerne les trois licences du domaine.